

18 ÉTAPES

POUR UN DÉMÉNAGEMENT RÉUSSI

La clé d'un déménagement réussi, c'est l'organisation. Pour vous simplifier la vie, le **comparateur Selectra** a listé pour vous l'ensemble des procédures administratives qui vous incombent à cette occasion.

DÈS QUE POSSIBLE

1. Informer le bailleur ou la copropriété.

J - 2 SEMAINES

6. Electricité - gaz : faire mettre en service le compteur.
7. Internet - téléphone : tester son éligibilité et faire ouvrir sa ligne.
8. Assurance habitation : souscrire un contrat.

Réalisez toutes vos démarches gratuitement en appelant Selectra au 09 75 18 47 12*

9. Contacter le service public d'eau sur www.eau.selectra.info

JOUR DU DÉMÉNAGEMENT

JOUR J

13. Faire son état des lieux d'entrée et réaliser son déménagement.
14. Résilier ses contrats électricité-gaz.
15. Faire son état des lieux de sortie.

J - 3 MOIS

2. Demander le changement d'établissement scolaire des enfants.
3. Planifier le déménagement avec des proches ou un professionnel.
4. Demander à la Mairie une autorisation de stationnement exceptionnelle pour votre véhicule.
5. Vérifier les jours de congés autorisés par l'employeur.

J - 1 SEMAINE

10. Mettre à jour les coordonnées de son animal domestique sur i-cad.fr.
11. Demander la réexpédition du courrier sur le site de la Poste.
12. Officialiser son changement de domiciliation auprès de :
 - banques et assurances privées ;
 - assurance maladie (sur ameli.fr) et mutuelle ;
 - centre des impôts ;
 - caisse d'allocation familiale (sur caf.fr) ;
 - Pôle Emploi ;
 - caisse de retraite.

J + 1 MOIS AU MAXIMUM

16. Changer l'adresse de sa carte grise sur le site du service public.
17. S'inscrire sur les listes électorales en mairie ou sur le site du service public.
18. Choisir un nouveau médecin traitant.

* Numéro non surtaxé ; l-v : 8h-21h, sam : 8h30-18h30, dim 9h-13h

Selectra.info vous assiste dans vos démarches déménagement
Plus d'un million de clients depuis 2007